

DOCTRINE

THÈME : RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

1er envoi - Mai 2002

Les coûts pour divers avantages sociaux et pour le temps chômé, au Québec

L'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) a, depuis 1999, le mandat de procéder aux mêmes comparaisons salariales que publiait auparavant l'Institut de recherches et d'information sur la rémunération (IRIR).

J'étais membre du comité consultatif du travail et de la rémunération de l'IRIR depuis 1985 et je siège sur le nouveau comité qu'a créé le président de l'ISQ lorsque le mandat de l'IRIR lui a été transféré. À ce titre, je suis en mesure de prendre connaissance de certaines études publiées par l'ISQ et, comme ce ne sont pas des données confidentielles, je suis en mesure de partager avec vous celles qui me semblent les plus intéressantes et applicables dans vos entreprises.

L'Institut vient de publier les résultats d'une étude qu'elle a pu compiler à partir d'informations qui sont stockées dans son importante banque de données. La banque de données de l'ISQ contient une foule d'informations touchant les conditions de travail des personnes occupant les 72 emplois repères qui sont utilisés par l'Institut pour présenter ses rapports sur la rémunération comparée des employés des secteurs publics et privés du Québec. Ces 72 emplois repères sont les emplois qui sont considérés comme les plus représentatifs parmi tous les emplois que l'on retrouve dans tous les marchés du travail au Québec, à l'exclusion des postes de cadres.

Pour les fins de ses travaux, l'Institut regroupe ces 72 emplois repères en cinq catégories :

- ◆ Les professionnels
- ◆ Les techniciens
- ◆ Les employés de bureau
- ◆ Les employés des services
- ◆ Les ouvriers.

Vous voulez savoir si un de vos emplois se compare à l'un de ces 72 emplois repères? L'Institut publie un guide de références qui vous permet de vérifier ces données. Allez sur le site suivant : <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/remuneration/index.htm> et suivez les instructions.

Selon l'Institut, les données qu'elle utilise sont représentatives des employeurs qui comptent 200 employés et plus au Québec. L'ISQ regroupe les employeurs québécois en trois groupes :

- ◆ **L'administration québécoise** composée de la fonction publique provinciale, l'éducation, la santé et les services sociaux
- ◆ **Les autres administrations publiques** comprenant l'administration fédérale au Québec, les administrations municipales, les entreprises sous le contrôle des gouvernements canadien, québécois et municipaux, les universités
- ◆ **Le secteur privé** comprenant toutes les entreprises privées, à l'exclusion de la construction, l'agriculture, la pêche et l'exploitation forestière.

Pour faire ses calculs, l'institut utilise la méthode des déboursés, c'est-à-dire les coûts réels engagés pour une année financière donnée. Cette méthode ne tient pas compte des engagements futurs ou de la valeur des surplus ou déficits.

Cabinet-conseil JG Duchaine

Management et ressources humaines

On trouvera en « Annexe A », un tableau vous présentant ces données.

Voici quelques réflexions que ces données ont suscitées chez moi :

- 1 au 1^{er} juillet 2001 :
 - ◆ le salaire moyen d'un employé professionnel équivalait à 1,26 fois celui du technicien
 - ◆ le salaire moyen du technicien équivalait à 1,44 fois celui d'un employé de bureau
 - ◆ le salaire moyen d'un ouvrier équivalait à 1,03 fois celui du technicien
 - ◆ le salaire d'un employé de service équivalait à 0,88 fois celui d'un employé de bureau.
- 2 Les coûts des régimes de retraite pour l'employeur variaient entre 2,9% pour les employés de service et 6,36% pour les techniciens
- 3 Les coûts des régimes d'assurance variaient entre 2,26% pour les employés de service et 4,73 pour les ouvriers
- 4 Les variations sont importantes dans les coûts spécifiques pour les régimes d'assurance-maladie (entre les employés de service et les autres) et pour les régimes d'assurance-salaire (entre les professionnels et les autres)
- 5 Les pourcentages des coûts des régimes étatiques (RRQ, Assurance-emploi, RAMQ et CSST) sont inversement proportionnels aux salaires et ils représentent environ la moitié des coûts totaux des avantages sociaux
- 6 Ce sont les vacances annuelles et les congés fériés qui sont les plus importantes composantes du temps chômé et payé (environ 85%)
- 7 Le temps chômé et payé représente près de 15% de la rémunération totale des employés
- 8 **Il est important de retenir que :**
 - ◆ Le temps chômé est **inclus** dans le salaire annuel
 - ◆ Le coût des avantages sociaux est **en sus** du salaire annuel
- 9 Ainsi, si nous prenons le cas d'un employé de bureau, dont le salaire moyen est de 32 523\$ par année et dont la semaine de travail est de 35 heures (1 820 heures par année, pour un taux horaire de 17,87\$) :
 - ◆ 14,5% de ses heures sont des heures non travaillées : 264 heures pour cet employé (les heures effectivement travaillées s'élèvent donc à 1 556)
 - ◆ ses avantages sociaux coûtent à l'employeur 6 673,72\$ par année
 - ◆ le « coût annuel » devient donc à 39 196,72\$ pour 1 556 heures, soit un taux réel de 25,19\$ pour chaque heure travaillée
 - ◆ la différence entre 17,87\$ et 25,19\$ est de 41%.

Je vous souhaite bonne lecture et vous invite à communiquer avec moi si vous voulez en discuter ou entendre mes suggestions sur des façons de contrôler ces coûts.

Au plaisir,

Jean-Guy Duchaine
jgd@jgdconseil.ca

ANNEXE

THÈME : RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

Les coûts pour divers avantages sociaux et pour le temps chômé, au Québec

Importance des divers avantages sociaux et du temps chômé payé, méthode des déboursés, par catégorie d'emplois, ensemble des salariés québécois (en % du salaire)
Selon l'Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la rémunération globale au Québec (2001)

	Professionnels	Techniciens	Bureaux	Services	Ouvriers
Salaires annuels (\$)	59 343	46 996	32 523	28 200	48 437
AVANTAGES SOCIAUX					
Remboursement de congés de maladie non utilisés	0,27	0,51	0,39	0,77	0,16
Rémunération indirecte					
Régime de retraite	4,66	6,36	4,25	2,90	5,72
Assurance-vie	0,33	0,31	0,26	0,16	0,40
Assurance-maladie	0,87	1,22	1,34	0,55	1,20
Assurance-soins dentaires	0,64	0,65	0,82	0,28	0,75
Assurance-appareils optiques	0,10	0,13	0,15	0,03	0,09
Assurance-salaire	0,66	1,19	1,35	0,95	1,70
Assurance-invalidité, longue durée	0,45	0,49	0,57	0,27	0,57
Sous-total des assurances	3,07	4,01	4,51	2,26	4,73
Paiements, congés parentaux	0,15	0,12	0,12	0,01	0,01
Régime des rentes du Québec	1,99	2,49	2,97	3,01	2,44
Assurance-emploi	2,06	2,57	3,05	3,26	2,54
Assurance-maladie du Québec	4,26	4,26	4,26	4,26	4,26
CSST	0,72	1,35	0,94	1,65	1,57
Sous-total, régimes étatiques	9,05	10,68	11,23	12,19	10,82
Total rémunération indirecte	16,94	21,19	20,13	17,38	21,29
TOTAL DES AVANTAGES SOCIAUX	17,21	21,71	20,52	18,16	21,46
TEMPS CHÔMÉ PAYÉ					
Congés annuels	7,54	8,39	7,50	7,26	9,03
Congés fériés et mobiles	4,59	4,78	4,87	4,32	4,76
Congés de maladie utilisés	1,58	1,22	1,76	1,35	1,18
Congés parentaux	0,03	0,04	0,02	0,01	0,01
Congés sociaux	0,25	0,49	0,33	0,38	0,59
TOTAL DU TEMPS CHÔMÉ PAYÉ	14,01	14,95	14,50	13,33	15,60
TOTAL DES AVANTAGES SOCIAUX ET DU TEMPS CHÔMÉ PAYÉ	31,22	36,67	35,03	31,49	37,06